

St-Maurice, le 12.02.2021/GSC/RBI

Information Coronavirus n°29

Nous avons le plaisir de relever qu'aucun nouveau cas de COVID-19 n'a été constaté parmi les résidents depuis le 14 novembre. Malheureusement, une de nos collaboratrices du service hôtelier au Foyer Saint-Jacques a été testée positive hier et se trouve bien entendu en isolement. Nous espérons vivement que les gestes barrières ont été dûment appliqués afin qu'aucun résident n'ait été contaminé. Le personnel soignant reste vigilant et teste les personnes (résidents & personnel) dès l'apparition de symptômes.

Vaccination des résidents

La 2^{ème} phase de vaccination COVID-19 des résidents du Foyer Saint-Jacques a eu lieu avant-hier (10.02.2021). Si lors de la 1^{ère} dose, aucune réaction particulière n'est apparue, plusieurs résidents ont eu des incidents mineurs à la suite de l'injection de la 2^{ème} dose. Une hausse de la température corporelle a été constatée chez quelques résidents dès le lendemain de la vaccination.

Pour rappel, la 2^{ème} phase de vaccination COVID-19 des résidents du Foyer Ottanel se déroulera le **jeudi 25 février 2021** dès 13h30. Ce jour-là, aucune visite sur le site de Vernayaz ne pourra avoir lieu. Nous vous remercions de votre compréhension.

Vaccination du personnel

La vaccination préalablement fixée les 24 & 25 février 2021 pour l'ensemble du personnel doit malheureusement être reportée en mars 2021, suite à une information reçue dernièrement par le Service de la santé publique. A première vue, le pourcentage de personnel acceptant la vaccination s'avère nettement inférieur à celui des résidents.

Mesures post-vaccination

Comme vous avez pu le voir et/ou l'entendre par les médias, notre association faitière l'AVALEMS a fait part de son mécontentement à qui de droit quant aux mesures de protection appliquées actuellement. Nous espérons vivement qu'un allègement de ces mesures puisse entrer en vigueur prochainement. Toutefois, le délai à respecter après l'injection de la 2^{ème} dose quant à l'efficacité du vaccin et le report de la vaccination du personnel, ne permettent pas d'entrevoir actuellement un assouplissement des mesures en vigueur.

Visites

Pour rappel, les réservations se font **impérativement** auprès du service d'animation du lundi au vendredi aux heures de bureau. Le local « La Tchatche » qui est parfois réservé sur demande, ne peut être mis à disposition les dimanches et jours fériés.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Toutes nos vives félicitations encore à notre personnel pour le titre de « ValaisStars » 2020.

Courage et prenez soin de vous !